



## Division des droits des Palestiniens

Jun 2006  
Volume XXVIII, Bulletin N° 6

### Bulletin mensuel sur les activités menées par le système des Nations Unies et les organisations intergouvernementales concernant la question de Palestine

#### Table des matières

	<i>Page</i>
I. Tenue au Caire du Séminaire international sur la paix au Moyen-Orient organisé à l'intention des médias	3
II. Le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques fait le point de la situation devant le Conseil de sécurité	4
III. Le Secrétaire général se félicite de la rencontre entre le Premier Ministre Sharon et le Président de l'Autorité palestinienne Abbas	5
IV. Déclaration du Quatuor sur les questions examinées à Londres	6
V. Le Secrétaire général publie un rapport sur l'assistance au peuple palestinien . . . . .	7
VI. Le Secrétaire général informe le Conseil de sécurité de la nomination par le Quatuor d'un Envoyé spécial pour le désengagement de Gaza	8
VII. Le Secrétaire général nomme une nouvelle Commissaire générale de l'UNRWA . . . . .	9
VIII. La Conférence des ministres arabes des affaires sociales et des ministres arabes de la planification sur les objectifs du Millénaire pour le développement adopte une déclaration. . . . .	10

*Le Bulletin peut être consulté sur le site Internet du Système d'information des Nations Unies sur la question de Palestine (UNISPAL) soit à l'adresse <<http://domino.un.org/UNISPAL.nsf>>, soit à l'adresse <[http://www.un.org/Depts/dpa/qpal/pub\\_bltm.htm](http://www.un.org/Depts/dpa/qpal/pub_bltm.htm)>.*

---

## **I. Tenue au Caire du Séminaire international sur la paix au Moyen-Orient organisé à l'intention des médias**

*Le treizième Séminaire international sur la paix au Moyen-Orient organisé à l'intention des médias par le Département de l'information en coopération avec le Ministère égyptien des affaires étrangères s'est tenu au Caire les 13 et 14 juin 2005 sur le thème « Relance du processus de paix : rôle des acteurs internationaux et régionaux dans la recherche d'une paix globale, juste et durable au Moyen-Orient ». À l'ouverture de la réunion, le Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information, M. Shashi Tharoor, a donné lecture d'un message du Secrétaire général, M. Kofi Annan, dont le texte est reproduit ci-après (G/SM/9928-PI/1659) :*

C'est avec un immense plaisir que j'adresse mes salutations à tous ceux qui sont réunis au Caire à l'occasion de ce séminaire international sur la paix au Moyen-Orient organisé à l'intention des médias qui vient à point nommé.

Depuis la tenue du dernier séminaire de ce type, la situation politique dans la région s'est améliorée grâce aux élections historiques organisées en Palestine en janvier, aux réformes des services de sécurité palestiniens, aux accords de Charm el-Cheikh et aux préparatifs du retrait israélien de Gaza et de certaines parties du nord de la Cisjordanie. Malheureusement au cours des dernières semaines, nous avons également assisté à une montée lente et persistante de la violence, preuve de la fragilité du moment, ce qui ne fait que rendre plus pressante, en dépit des difficultés et des craintes, la nécessité de tirer parti de ce nouvel esprit de coopération pour garder les yeux rivés sur notre objectif de longue date : deux États, Israël et une Palestine souveraine, viable, contiguë et démocratique, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité.

J'ai exhorté les Palestiniens à faire plus pour enrayer les actes de violence et de terreur. Je n'ai cessé de souligner qu'il fallait s'abstenir de toute mesure unilatérale, telle que la construction du mur israélien et la poursuite des implantations de colonies, qui pourrait préjuger du règlement des questions relatives au statut final ou de l'application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies. Le nouveau Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, M. Alvaro de Soto, a pris fonction et commencé à établir les premiers contacts avec toutes les parties concernées. Il se trouve en ce jour parmi vous et vous livrera ses premières impressions. Le Quatuor, pour sa part, continue d'insister auprès des deux parties pour qu'elles respectent les engagements qu'elles ont pris au titre de la Feuille de route et entend, par l'intermédiaire de son Envoyé spécial pour le désengagement de Gaza, M. James Wolfensohn, faire en sorte que ce retrait s'effectue sans heurt, d'une manière qui contribue au redressement de l'économie palestinienne et redynamise le processus de paix.

En effet, quand le processus de paix avance, tous les espoirs semblent permis. Par contre, lorsqu'il piétine, les parties, en réalité, reculent et à mesure que leurs positions se durcissent, l'animosité s'accroît, des occasions sont manquées, et la moindre provocation ou équivoque peut mettre le feu aux poudres. Telle a été, trop souvent, notre expérience du processus de paix israélo-palestinien.

Les peuples du Moyen-Orient auront bientôt à franchir un certain nombre de caps décisifs. Avec l'aide de leurs partenaires régionaux et internationaux, ils

---

peuvent éviter de retomber dans le conflit et l'affrontement. Et avec le concours de médias responsables— qui se gardent de véhiculer des idées reçues, des stéréotypes et un discours de haine—, ils peuvent éviter d'exacerber une situation déjà explosive. Que chacun de nous y mette du sien pour que les récents événements survenus marquent un nouveau départ sur la voie d'une paix globale, juste et durable au Moyen-Orient.

Je vous remercie encore une fois pour votre participation à ce séminaire et pour votre attachement à cet objectif dont tant dépend.

## **II. Le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques fait le point de la situation devant le Conseil de sécurité**

*Le 17 juin 2005, le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, Kieran Prendergast, a présenté au Conseil de sécurité un exposé sur « la situation au Moyen-Orient, y compris la question de Palestine ». En voici des extraits (S/PV.5206) :*

Permettez-moi d'ouvrir cet exposé mensuel en signalant que sur la scène israélo-palestinienne, les parties organisent timidement et péniblement des rencontres destinées à coordonner le déroulement de l'opération de retrait d'Israël de la bande de Gaza et de certaines parties du nord de la Cisjordanie. Elles examinent également des mesures de renforcement de la confiance. Le Premier Ministre Sharon et le Président Abbas se rencontreront dans les prochains jours pour s'entretenir de la situation. Nous espérons qu'ils s'emploieront à faire avancer le processus de coordination et de raffermissement de la confiance. Ces progrès témoignent de l'heureuse évolution de la situation dont nous avons parlé depuis le début de l'année, encore que d'autres tendances se dégagent également. Le regain de violence et le manque de confiance mutuelle continuent d'entraver tout progrès. Les militants des deux parties demeurent puissants et exercent une forte influence politique.

L'activité diplomatique dont on a observé récemment la nette recrudescence s'est poursuivie au cours du mois dernier. Les dirigeants israéliens et palestiniens se sont entretenus avec de hauts responsables politiques des États-Unis. Les Présidents de la Palestine et des États-Unis ont eu, le 25 mai, leur premier entretien depuis l'élection du Président Abbas en janvier de la même année. Plusieurs autres représentants de la communauté internationale s'étaient déjà rendus dans la région ou envisageaient de le faire prochainement, dont la Secrétaire d'État des États-Unis, M<sup>me</sup> Condoleezza Rice, le Ministre britannique des affaires étrangères, M. Jack Straw, le Ministre allemand des affaires étrangères, M. Joschka Fischer et d'autres. Le nouveau Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, M. Alvaro de Soto, a pris ses fonctions dans la région, et devrait en principe livrer au Conseil ses premières impressions le mois prochain.

...

L'envoyé spécial du Quatuor pour le désengagement de Gaza, M. James Wolfensohn, est arrivé dans la région le 7 juin et a commencé à travailler avec les parties et d'autres acteurs, pour aider à réaliser cet objectif immédiat et pressant qu'est le retrait. M. Wolfensohn continue d'élaborer un programme d'action à impact rapide visant à améliorer concrètement et sans tarder, la situation

---

économique des Palestiniens non pas seulement de Gaza, mais de l'ensemble du territoire palestinien occupé. Il travaille inlassablement avec les Israéliens et les Palestiniens pour les encourager à coordonner le retrait d'Israël de ces zones et leur transfert aux autorités palestiniennes.

...

À ce propos, je me réjouis de constater que les Israéliens et les Palestiniens ont continué à se rencontrer pour discuter des aspects économiques et civils liés au retrait israélien. Le Premier Ministre Ahmed Qoreï et le Vice-Premier Ministre Shimon Pérès se sont entretenus le 21 mai de la coordination de l'opération de retrait ainsi que des mesures générales destinées à redynamiser le processus de paix entre les deux parties.

...

Des progrès ont été marqués dans l'application des Accords de Charm el-Cheikh conclus entre les parties en février. Le 29 mai, le Cabinet israélien a approuvé la libération de 400 autres prisonniers palestiniens en vertu des accords et le 2 juin, 398 prisonniers ont été effectivement libérés. Le Gouvernement israélien aurait l'intention de transférer aux autorités palestiniennes le contrôle de la sécurité des villes cisjordanienes de Qalqiliya, Bethléem et Ramallah avant le retrait des forces israéliennes.

...

La violence entre Palestiniens et Israéliens a continué au cours du mois écoulé à faire peser une lourde menace sur la sûreté et la sécurité des deux peuples et à compromettre l'avenir du processus global de marche en avant.

Je tiens à exprimer notre profonde inquiétude devant la forte recrudescence des attaques à la roquette et au mortier lancées par des militants palestiniens contre des cibles israéliennes.

...

Au cours de la période considérée, nous avons assisté à une reprise de la pratique israélienne consistant à cibler à partir d'une position aérienne, des militants palestiniens se livrant à des activités suspectes. Je tiens à rappeler aux deux parties qu'elles doivent s'attacher surtout à protéger la vie de civils innocents, conformément au droit international et au droit humanitaire.

...

### **III. Le Secrétaire général se félicite de la rencontre entre le Premier Ministre Sharon et le Président de l'Autorité palestinienne Abbas**

*La déclaration ci-après a été rendue publique le 21 juin 2005 par le porte-parole du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies Kofi Annan (SG/SM/9945) :*

À l'approche du 15 août 2005, date annoncée pour le retrait d'Israël de Gaza et du nord de la Cisjordanie, le Secrétaire général suit de très près l'évolution de la situation dans le territoire palestinien occupé. Il se félicite de la rencontre qui a eu

---

lieu aujourd'hui entre le Premier Ministre israélien, M. Ariel Sharon, et le Président de l'Autorité palestinienne, M. Mahmoud Abbas, et se réjouit à la perspective de refaire le point lors de la réunion du Quatuor qui se tiendra à Londres plus tard dans la semaine.

#### **IV. Déclaration du Quatuor sur les questions examinées à Londres**

*Le 23 juin 2005, les représentants du Quatuor – la Secrétaire d'État des États-Unis M<sup>me</sup> Condoleeza Rice, le Ministre des affaires étrangères de la Russie, M. Sergei Lavrov, le Vice-Ministre des affaires étrangères du Luxembourg, M. Jean Hasselborn, représentant la présidence de l'Union européenne, le Haut Représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne, M. Javier Solana, la Commissaire européenne chargée des relations extérieures, M<sup>me</sup> Benita Ferrero-Waldner, et le Secrétaire général de l'ONU, M. Kofi Annan – ont publié la déclaration ci-après à l'issue de leur réunion à Londres :*

Le Quatuor, réuni ce jour à Londres, a réaffirmé son soutien en faveur du retrait israélien de Gaza et de certaines parties du nord de la Cisjordanie et de leur transfert sans heurt aux autorités palestiniennes. Il réitère sa conviction que l'heure est à l'optimisme dans la recherche d'une paix au Moyen-Orient et que l'occasion qui s'offre de redynamiser la Feuille de route ne doit pas être manquée. Il encourage Israéliens et Palestiniens à pleinement la saisir pour se rapprocher de l'objectif de deux États démocratiques, Israël et la Palestine, vivant côte à côte en paix et en sécurité. Il souligne que le nouvel État palestinien doit être véritablement viable et d'un seul tenant en Cisjordanie.

Le Quatuor se félicite de l'entretien qui s'est déroulé le 21 juin entre le Premier Ministre israélien, M. Ariel Sharon, et le Président de l'Autorité palestinienne, M. Mahmoud Abbas. Les contacts entre les deux parties doivent à présent s'intensifier à tous les niveaux.

Le Quatuor note qu'à moins de deux mois du début annoncé du retrait il importe que, de toute urgence, Israéliens et Palestiniens travaillent directement ensemble et collaborent, avec le concours de M. James Wolfensohn, l'Envoyé spécial du Quatuor pour le désengagement de Gaza. Le Quatuor souligne que le soutien coordonné de la communauté internationale des donateurs est essentiel au succès de la mission de M. Wolfensohn et demande instamment aux États arabes de s'engager résolument dans ce sens.

Les membres du Quatuor renouvellent pleinement leur appui à M. Wolfensohn, notamment pour les efforts qu'il déploie pour aider à régler certains aspects du retrait ne touchant pas la sécurité et à relancer l'économie palestinienne. Il s'agit en particulier des efforts visant à renforcer l'ensemble des moyens dont dispose l'Autorité palestinienne; favoriser la réforme du système judiciaire; parachever la réforme du système financier en vue d'instaurer un cadre de réglementation dynamique et transparent; appliquer des mesures de lutte contre la corruption, définir une stratégie budgétaire globale et assurer la réforme des salaires et des pensions. La relance de l'économie et le dynamisme de la société civile jouent également un rôle déterminant dans la création d'emplois dans le secteur privé. Le Quatuor encourage vivement aussi Israël à prendre, sans compromettre sa sécurité,

---

des mesures immédiates pour atténuer les difficultés économiques auxquelles se heurte le peuple palestinien et à faciliter le redressement et la reconstruction en facilitant la circulation des biens et des personnes à destination et en provenance de Gaza et de la Cisjordanie, et entre les deux parties du territoire palestinien.

Le Quatuor note que la paix et la sécurité sont à la base du renouveau politique et économique; et souligne que les Palestiniens doivent s'attaquer à la violence et à la terreur pour que la vie politique et économique prospère. Il demande instamment aux parties d'éviter et d'enrayer toute escalade de la violence pour que le retrait puisse se poursuivre pacifiquement. Il encourage les services de sécurité israélo-palestiniens à continuer de coopérer dans ce sens. Il condamne la nouvelle flambée de violence à Gaza, notamment les tirs de mortier et de roquettes Qassam dirigés contre des villes et des maisons israéliennes, et qui ont fait des victimes innocentes de part et d'autre. À cet égard, le Quatuor prend acte et se félicite de l'entière coopération que l'Autorité palestinienne a accordée à la mission du général William Ward, le Coordonnateur des États-Unis pour les affaires de sécurité, venu aider les Palestiniens à réformer et à restructurer leurs forces de sécurité et à coordonner l'assistance internationale fournie à ce titre. La rapidité des réformes des services de sécurité et le renforcement de l'état de droit sont indispensables à l'amélioration de la sécurité des Palestiniens comme des Israéliens.

En œuvrant pour le succès du retrait, nous ne devons pas perdre de vue le chemin à parcourir. Le Quatuor réaffirme que la vision de deux États et la Feuille de route sont le meilleur moyen de parvenir à une paix durable et de mettre un terme à une occupation qui remonte à 1967. Il se dit préoccupé par les activités d'implantation de colonies. À cet égard, il rappelle aux parties qu'elles continuent d'être liées par les obligations qu'elles ont contractées au titre de la Feuille de route et réaffirme la nécessité d'éviter toute mesure qui aille à son encontre ou compromette les négociations sur le statut final. Tout accord définitif doit être conclu par voie de la négociation entre les deux parties.

Le Quatuor renouvelle son attachement aux principes définis dans ses déclarations précédentes, notamment celles du 9 mai 2005, du 1<sup>er</sup> mars 2005 et du 4 mai 2004, réaffirme que la vision de deux États et la Feuille de route sont les meilleurs moyens de parvenir à un accord mutuellement acceptable entre les deux parties et réitère son engagement en faveur d'un règlement juste, global et durable du conflit arabo-israélien.

Les représentants du Quatuor se réuniront de nouveau avant le début du retrait.

## **V. Le Secrétaire général publie un rapport sur l'assistance au peuple palestinien**

*Conformément à la résolution 59/56 de l'Assemblée générale en date du 2 décembre 2004, le Secrétaire général a, le 27 juin 2005, présenté à l'Assemblée, à sa soixantième session, un rapport intitulé « Assistance au peuple palestinien » (A/60/90-E/2005/80), dont le résumé est reproduit ci-dessous :*

---

## Résumé

L'année étudiée a été marquée par l'annonce du plan israélien de désengagement de la bande de Gaza et de certaines zones du nord de la Cisjordanie, la mort du Président palestinien Arafat, le succès de l'élection présidentielle palestinienne et les efforts prudents déployés à la fois par les Israéliens et les Palestiniens en vue de relancer le processus de paix, en dépit de la poursuite des violences, qui ont tué des deux côtés. Bien que quelque peu assouplis à la fin de la période étudiée, les bouclages intérieurs et extérieurs et d'autres mesures prises par l'armée israélienne ont entretenu les difficultés économiques dont souffrent les Palestiniens et continué de restreindre l'acheminement des fournitures d'urgence nécessaires.

Du fait de la situation humanitaire, l'aide d'urgence est demeurée la priorité tout au long de l'année, mais les organismes des Nations Unies ont pris des mesures au niveau de leurs programmes de façon à aider l'Autorité palestinienne, par l'appui technique et le renforcement des capacités, à recentrer son action sur la planification à long terme et sur l'amélioration de la gouvernance aux niveaux central et municipal.

On trouvera dans le présent rapport une description des efforts déployés par les organismes des Nations Unies, en collaboration avec leurs partenaires palestiniens et ceux de la communauté des donateurs, pour venir en aide à la population civile et aux institutions palestiniennes.

## **VI. Le Secrétaire général informe le Conseil de sécurité de la nomination par le Quatuor d'un Envoyé spécial pour le désengagement de Gaza**

*Dans une lettre datée du 28 juin 2005 adressée au Président du Conseil de sécurité, le Secrétaire général a informé le Conseil de la nomination par le Quatuor de M. James Wolfensohn comme son Envoyé spécial pour le désengagement de Gaza (S/2005/432). Le texte de la lettre est reproduit ci-après :*

Les événements récents au Moyen-Orient ont fait naître des espoirs quant à une reprise possible du processus de paix entre Israéliens et Palestiniens. Nous avons assisté au bon déroulement des élections présidentielles palestiniennes, le 9 janvier 2005, qui ont été suivies par la convocation du Sommet à Charm el-Cheikh, le 8 février 2005, au cours duquel les dirigeants israéliens et palestiniens ont annoncé une série d'engagements visant à faire cesser la violence et à rétablir la confiance mutuelle. Bien que les négociations officielles n'aient pas repris, les deux parties sont convenues de tenir des discussions directes pour coordonner le retrait israélien de la bande de Gaza et de certaines parties du nord de la Cisjordanie, retrait qui devrait avoir lieu en août 2005.

La communauté internationale a poursuivi ses efforts visant à appuyer cette dynamique constructive. La participation et l'engagement du Conseil de sécurité sont ressortis clairement des déclarations présidentielles publiées après les élections présidentielles palestiniennes (S/PRST/2005/2), le Sommet de Charm el-Cheikh (S/PRST/2005/6) et la réunion de Londres, tenue le 1<sup>er</sup> mars 2005, sur l'appui à l'Autorité palestinienne (S/PRST/2005/12), dans laquelle le Conseil de sécurité a



---

déclaré qu'il comptait sur la participation active du Quatuor et des autres parties intéressées au cours de la période à venir.

Le Quatuor, qui se compose de l'Organisation des Nations Unies, de l'Union européenne, de la Fédération de Russie et des États-Unis d'Amérique, s'est employé activement à aider les parties à progresser vers la reprise du processus de paix. Le Quatuor a souligné à maintes reprises l'importance d'un retrait israélien total de la bande de Gaza, en conformité avec la Feuille de route, en tant que mesure importante vers la concrétisation de la vision de deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité.

Pour garantir au mieux que le retrait israélien de la bande de Gaza se déroule de la façon la plus propice possible à une reprise du processus de paix, le Quatuor a nommé M. James Wolfensohn en tant que son Envoyé spécial pour le désengagement de Gaza. Celui-ci a pour mandat de s'occuper des aspects du retrait qui ne concernent pas la sécurité, en particulier de la liquidation des avoirs; des points de passage, de l'accès et des échanges; et du relèvement de l'économie palestinienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza durant et après le retrait. Son mandat s'étend du 1<sup>er</sup> juin au 31 décembre 2005.

Le Quatuor a souligné qu'un processus de désengagement de Gaza réussirait fortement à la relance de la Feuille de route. Dans sa résolution 1515 (2003), le Conseil de sécurité a approuvé officiellement la Feuille de route du Quatuor, axée sur les résultats, en vue d'un règlement permanent du conflit israélo-palestinien. Celle-ci est reconnue par la communauté internationale comme constituant un cadre pour le règlement du conflit et la fin de l'occupation, qui a commencé en 1967, sur la base des résolutions 242 (1967), 338 (1973) et 1397 (2002) du Conseil de sécurité, de la Conférence de Madrid, de l'initiative du Prince héritier saoudien Abdullah et du principe de « la terre contre la paix ».

Les membres du Quatuor ont souligné que M. Wolfensohn et son équipe devaient recevoir l'appui nécessaire pour créer un bureau à Jérusalem et s'acquitter de leur mission. Dans le contexte de la résolution 1515 (2003) du Conseil de sécurité, dans laquelle le Conseil a approuvé la Feuille de route et encouragé les efforts diplomatiques déployés par le Quatuor et par d'autres, je vous serais reconnaissant de bien vouloir confirmer le soutien aux arrangements proposés. Compte tenu du caractère urgent et temporaire de la mission de M. Wolfensohn, je compte ensuite agir sans délai en vue de fournir l'assistance logistique, technique et financière à l'appui de son bureau.

## **VII. Le Secrétaire général nomme une nouvelle Commissaire générale de l'UNRWA**

*La déclaration ci-après a été rendue publique le 28 juin 2005 par le porte-parole du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Kofi Annan (SG/SM/9967-PAL/2027) :*

Le Secrétaire général est très heureux que M<sup>me</sup> Karen AbuZayd, qui a accompli un travail remarquable au cours des cinq dernières années comme Commissaire générale adjointe de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), puis lors des trois derniers mois comme Commissaire générale par intérim, ait désormais accepté pour un mandat complet de trois ans le poste de commissaire générale.

---

M<sup>me</sup> AbuZayd est déjà bien connue du personnel de l'UNRWA, de la communauté des réfugiés palestiniens, des gouvernements de la région ainsi qu des donateurs et des membres de la Commission consultative de l'UNRWA.

Le Secrétaire général est convaincu que sous son autorité, l'UNRWA s'acquittera pleinement de son mandat et de ses responsabilités au cours d'une période qui, comme nous l'espérons tous, sera marquée par des progrès décisifs dans le sens d'une paix durable entre Israéliens et Palestiniens, sur la base des résolutions des Nations Unies et d'un règlement négocié de toutes les questions en suspens, y compris le problème des réfugiés.

### **VIII. La Conférence des ministres arabes des affaires sociales et des ministres arabes de la planification sur les objectifs du Millénaire pour le développement adopte une déclaration**

*La Conférence des ministres arabes des affaires sociales et des ministres arabes de la planification sur les objectifs du Millénaire pour le développement s'est tenue le 30 juin 2005 au Caire. Elle a adopté la Déclaration arabe sur le suivi de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement qui a été présentée par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Liban auprès de l'Organisation des Nations Unies, le 5 août 2005. Des extraits de la Déclaration sont reproduits ci-après (voir A/59/900) :*

Nous ministres arabes des affaires sociales et ministres arabes de la planification, réunis au siège du Secrétariat général de la Ligue des États arabes à l'occasion de la Conférence ministérielle consacrée au suivi de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement,

...

Réaffirmant qu'une paix juste et globale est la pierre angulaire du développement et du progrès, et que l'instauration de la paix suppose le retrait complet de tous les territoires arabes occupés et la création d'un État palestinien indépendant ayant pour capitale Jérusalem, conformément à la résolution 194 (III) de l'Assemblée générale des Nations Unies et aux résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité de l'ONU,

...

IV. Promouvoir les soins de santé primaires

...

VI. d) Lutter contre la pollution de l'environnement causée par les autorités israéliennes, qui se débarrassent des déchets dans les territoires palestiniens, mettant ainsi gravement en danger l'état de l'environnement, et procèdent arbitrairement aux arrachages d'arbres et à la confiscation de terres, notamment celles recelant des réserves d'eau.

...